

## Bachelier : instituteur primaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 13 Education artistique et psychomotricité 1.1			
Code	PEIM1B13PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><b>HELHa Braine-le-Comte</b>  <b>Dominique GEBKA</b> (dominique.gebka@helha.be)            Tom CALLENS (tom.callens@helha.be)            Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be)</p> <p><b>HELHa Campus Mons</b>  <b>Peggy DAGNELIE</b> (dagneliep@helha.be)            Xavier CARLIEZ (carliezx@helha.be)            Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be)</p> <p><b>HELHa Gosselies</b>  <b>David PRINCE</b> (david.prince@helha.be)            Tom CALLENS (tom.callens@helha.be)            Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be)</p> <p><b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b>  <b>Marie GOBERT</b> (marie.gobert@helha.be)            Steve BROUCKAERT (steve.brouckaert@helha.be)            Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
  - 7.4 Pomouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

#### Acquis d'apprentissage visés

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

### **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B13PPA	Education corporelle et psychomotricité 1	15 h / 1 C
PEIM1B13PPB	Education musicale 1	15 h / 1 C
PEIM1B13PPC	Education plastique 1	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B13PPA	Education corporelle et psychomotricité 1	10
PEIM1B13PPB	Education musicale 1	10
PEIM1B13PPC	Education plastique 1	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Néant**

### **5. Cohérence pédagogique**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education corporelle et psychomotricité 1			
Code	22_PEIM1B13PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Steve BROUCKAERT (steve.brouckaert@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Une partie théorique :

Un cours d'anatomie : le système locomoteur : ostéologie

L'importance de l'éducation physique et sportive dans le développement corporel de l'individu, de l'enfance à l'âge adulte.

Une partie pratique :

- Sport santé : Les différentes disciplines à envisager : Jogging, course à pieds, marche et activités liées à la santé (fitness, remise en forme...)

L'étudiant aura la possibilité de vivre, de s'exercer à ces différentes disciplines afin d'en tirer le meilleur bénéfice pour lui dans un premier temps, et pour les proposer (les adapter) aux enfants de l'école primaire par la suite.

#### Démarches d'apprentissage

Alternance de cours théoriques et pratiques

Application des notions théoriques lors des didactiques

Observation individualisée de certaines didactiques et analyse méthodologique

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- disponibilité permanente de l'enseignant via mail
- questions réponses si nécessaire après chaque cours

### Sources et références

- syllabus, vidéos, animations sur TBA

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- syllabus, vidéos, animations sur TBA

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

- un examen écrit (QCM et questions ouvertes)
- présence et participation au cours pratiques

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	50				
Période d'évaluation	Exe	50			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education musicale 1			
Code	22_PEIM1B13PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Stéphanie FAVART</b> (stephanie.favart@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences suivantes :

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et les partages d'expériences communes , où chacun se sent accepté.

7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- la musique à l'école primaire, pourquoi et comment ?
- développement du sens rythmique
- approche de l'accompagnement rythmique de chants issus d'un répertoire adapté aux enfants de 5 à 12 ans

#### Démarches d'apprentissage

- initiation à la pratique rythmique instrumentale à travers le cajon
- la théorie est liée à la pratique
- ateliers de mise en pratique

#### Dispositifs d'aide à la réussite

- consignes des travaux disponibles sur moodle
- grilles d'auto-évaluation disponibles sur moodle

## Sources et références

- C. Ménassé & D. Roux, *Méthode cajon débutant*, éditions Coup de Pouce (2017)
- M. Maugain, *Encyclopédie des rythmes du monde à la batterie*, Play Music Publishing(2005)

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

notes de cours et partitions disponibles sur moodle

fichiers audios et vidéos disponibles sur moodle

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Travaux de groupe avec présentation orale.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100			Trv	100
Période d'évaluation						

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Q3 : l'étudiant devra modifier les travaux présentés en fonction des remarques formulées.

**Il est donc obligatoire de rencontrer le professeur avant le Q3.**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Leuze-en-Hainaut** Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT  
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Education plastique 1			
Code	22_PEIM1B13PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent valorisé.

Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 7 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté.

Compétence 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'exprimer à travers des contenus spécifiques dans une situation pratique.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Découverte de matière première comme pouvoir de création. Exemples: le papier et l'origami.

Exploration et mise en pratique de différentes techniques à l'aide de différents outils (crayons, fusain, encre, gouaches, craies, etc.) en vue d'exercer diverses opérations plastiques. Exercices et techniques de dessin.

Observation : apprendre à voir, à restituer et à transformer intelligemment.

Création : imaginer, favoriser l'expression à partir d'éléments d'observation.

Théorie et essais autour de la couleur.

Réalisation de projets 2D (compositions d'images) et 3D (formes et volumes)

#### Démarches d'apprentissage

La démarche est active, pratique et concrète, axée sur une volonté d'être constructive. Chaque étudiant trouve la solution la plus adaptée à la demande tout en faisant preuve d'originalité, de créativité, d'envie d'entreprendre par lui-même, vers d'avantage d'autonomie.

1. Découverte et expérimentation de techniques de base via des fiches techniques claires
2. Travaux à réaliser seul ou par coopération
3. Dispositifs de transposition à l'école primaire

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Le contenu est évolutif, adapté aux acquis du groupe-classe ainsi qu'à son évolution. L'enseignant se base sur l'expérience de chacun et se positionne comme "coach" pour un suivi individualisé.

Il est judicieux de s'abonner à des comptes « activités artistiques pour enfants » sur des réseaux comme Pinterest ou de consulter régulièrement des publications d'activités manuelles pour enfant (livre de bricolage, revue spécialisée pour enfant, etc.).

### Sources et références

Livres pédagogiques du Scéren, Geneviève Casterman, Philippe Brasseur, Daniel Lagoutte.

Sites internet spécialisés dans l'approche artistique : momes.net, teteamodeler.com

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Fiches techniques et d'outils postées sur ConnetEd
- Consignes des travaux détaillées sur ConnetEd
- Capsules vidéo (TUTOS) sur ConnetEd
- Matériel didactique et varié
- Visite d'expos ou de centres et entretiens d'artistes

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Evaluation formative et continue.

Attention : chaque travail commencé en classe doit-être réalisé par tous, même les absents.

Un travail non remis conduira à l'échec total de celui-ci. Le zéro obtenu s'additionnera aux autres cotes au sein du travail journalier.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	100			Evc	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

La présence en cours est requise en vue de l'obtention de cette UE.

Toute absence doit être justifiée (certificat médical, stages ou circonstances exceptionnelles) et le travail rattrapé.

Les travaux non remis ou ne répondant pas aux exigences explicitées en cours impliqueront une remise à niveau de ces mêmes travaux en Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).